



SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017
RIUNIONE I 21 E 22 SITTEMBRE

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017
REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE

N° 2017/O2/056

**REPONSE DE Mme Agnès SIMONPIETRI, Conseillère Exécutive de Corse,
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Jean BIANCUCCI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : REALISATION DU PROJET DE CONSERVATOIRE DU FIGUIER
MEDITERRANEEN**

Monsieur le Conseiller,

C'est bien une réponse conjointe que nous faisons aujourd'hui avec Monsieur le Président de l'ODARC, et nous sommes évidemment très favorables à ce projet, dès lors qu'il est porté par un foyer rural qui a su montrer sa volonté et son efficacité, et une commune qui est prête à mettre à disposition le foncier nécessaire.

Les meilleures conditions sont donc réunies pour enfin avancer sur ce projet.

Certain de l'intérêt de ce type de projet pour la conservation des variétés insulaires et la relance d'une agriculture locale à forte valeur ajoutée, l'ODARC participe déjà, à son niveau, à la pérennité des productions fruitières traditionnelles y compris celles du figuier dans cette microrégion.

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'ODARC finance un technicien à la Chambre d'Agriculture de Corse du Sud pour assurer à la fois un appui technique et sanitaire auprès des producteurs mais également un soutien aux projets collectifs des associations locales de développement et de valorisation de ces productions.

La création d'un conservatoire pourrait tout à fait être soutenue par l'ODARC, notamment concernant les volets recensement et mise en valeur de la parcelle dédiée (démaquisage, clôtures et travail du sol/plantation).

De son côté, l'OEC peut apporter son expertise en terme de variétés et de mise en cohérence de la conservation du patrimoine végétal au niveau territorial.

Comme vous le rappelez, l'inventaire des variétés des 3 vallées a été réalisé dès 2002, et c'est un acquis indéniable. Le Conservatoire botanique de l'Uffiziu di l'ambiente travaille en réseau avec des partenaires comme le Jardin botanique de Palerme, qui eux-mêmes disposent de banques importantes de variétés méditerranéennes de ficus cultivés ou sauvages.

Au-delà des figuiers, nous devons aborder plus généralement la question de la conservation de nos variétés locales : de nombreuses initiatives ont été lancées et soutenues financièrement, mais elles ne sont pas encore coordonnées. Je pense aux foires et foyers ruraux, qui ont lancé des productions en lien avec la pépinière territoriale de Castelluciu (pommiers ou amandiers), aux agrumiculteurs et aux oléiculteurs. Et à bien d'autres qui ont pris très tôt conscience de l'enjeu mais n'ont pas été pérennisées – je pense ici à Cap Vert, à Luri, qui avait commencé ce travail de collecte et d'inventaire.

Il est indispensable que notre collectivité réfléchisse rapidement à un programme d'ensemble de conservation de nos variétés locales, particulièrement adaptées et résistantes, et surtout à leur développement productif.

La contribution à la banque mondiale de conservation de semences de Svalbard, en Norvège, est aussi un volet indispensable.

Des financements complémentaires pourront être recherchés par le biais des programmes européens, notamment le programme Leader du GAL Paese d'Aiacciu, qui prévoit dans son plan des actions visant à la valorisation des ressources locales.

Monsieur le Conseiller, vous avez bien compris que nous déploierons toute notre énergie pour la réalisation de ce projet.

Je vous remercie.